



**OBJET CESSIION DE LA VOIRIE PRIVEE TRAVERSE DU CARRE ET
CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE**

Réf. 2013-42 - feuillet 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2013
A 20H00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

Présents : Ginette VI VI ANT, Milène BOURNAY, Bénédicte VI VI ANT, Eric LABAZ, Olivier VORMS, Luc ROSSET, Christophe GUI TTON, François FOSSOUX

Absent excusé : Jean-François BOCQUET,

Secrétaire de séance : Olivier VORMS

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 8

Monsieur le Maire expose que le Conseil Municipal est invité à émettre un avis sur l'engagement de la commune et l'autorisation faite à Monsieur le Maire,

- de signer l'acte authentique de cessions des parcelles ci-après désignées, de la société dénommée SNC de Monthoux, dont le siège est à Annecy le Vieux, 14 avenue du Pré de Challes
- d'effectuer toutes les formalités préalables accessoires ou consécutives à la dite cession, et notamment d'approuver le document d'arpentage résultant de la division ci-après nommée.

Le tout correspondant à la voirie de l'opération "Les Carrés de Monthoux" d'une surface de 1450m² selon le détail ci-dessous :

- Parcelle B964B pour 1443 m²
- Parcelle B965b pour 2m²
- Parcelle B966b pour 5m²

La cession est gratuite et les frais d'acquisition sont à la charge de la SNC de Monthoux, représentée par Monsieur LE GARREC.

Après en avoir délibéré et sur présentation du plan transmis par Monsieur Gaillard, géomètre à Poisy, mandaté par la SNC de Monthoux,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la cession de voirie et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié concerné.



**OBJET CESSIION DE LA VOIRIE PRIVEE TRAVERSE DU CARRE ET
CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE**

Réf.2013-42 -feuille 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2013
A 20H00**

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIAN T Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIAN T Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation : 23/09/2013

Fait et délibéré les jours, mois
Et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Nonglard, le 30/09/2013

Le Maire,
LABAZ Eric

Acte télétransmis en Préfecture le